

L'ÉDITO

Martine Dubuisson

SALAIRE DES MAYERES: OSER LE DÉBAT DE LA REVALORISATION

La formule est très tendance : « Il faut réduire de moitié le salaire du bourgmestre (de Liège, ou Charleroi) ! » En la prononçant, comme l'a fait Raoul Hedebouw dans ces colonnes mercredi, le PTB sait qu'il flatte une partie de l'opinion (très) remontée contre le personnel politique et avide de

diminuer la rémunération de ceux qui gèrent la chose publique en notre nom. Il sait que son propos touche une corde sensible et recevra les applaudissements faciles d'une (bonne ?) partie de l'électorat. Toujours bon à prendre en campagne... Mais pour juger de la pertinence réelle de ce propos, il faut le replacer dans un juste contexte, objectiver le débat autant que faire se peut. Fallait-il réduire certains émoluments insensés liés à des fonctions publiques ?

Indubitablement. Fallait-il fixer des plafonds pour certains jobs ? Certainement. Fallait-il revoir la pratique des cumuls, entre mandats premiers et (nombreux) mandats dérivés, aux montants quelquefois exorbitants ? Incontestablement. Faut-il continuer ce combat pour de saines et transparentes pratiques, cette lutte contre tous les excès et les abus ? Sans aucun doute. Faut-il encore rationaliser le personnel politique (le nombre de cabinetards, voire d'élus dans certaines assemblées, de ministres peut-être) ? Oui. Peut-on revoir à la baisse de nouveaux salaires (on pense à

Il serait plus facile d'écrire que tous les politiques gagnent trop

quelques cas provinciaux par exemple)... ? Encore oui. Tout ce travail est amorcé, pas terminé. Mais justement : si l'on veut, comme c'est le cas actuellement, instaurer autant que possible le décumul des mandats politiques, il faut oser poser la question de leur juste rémunération. Même les bourgmestres de petites communes doivent se consacrer à

temps plein à leur job ? Prévoyons un salaire correspondant à ce temps plein. Surtout si l'on veut attirer du personnel de qualité. Alors oui, même par les temps antipolitiques qui courent, il faut avoir le courage de dire que, si l'on empêche les édiles de cumuler, on n'échappera pas, parallèlement, au débat sur une potentielle revalorisation de leur fonction. Comme le prône le politologue Vercauteren : fixer un plafond, mais aussi un plancher. A définir le plus objectivement possible. Et sans agir en douce, comme cela s'est parfois pratiqué. Mais au terme d'une discussion dépassionnée et d'un effort pédagogique. En expliquant l'investisse-

ment et la responsabilité qu'induit la fonction mayorale. Ce n'est pas populaire de l'affirmer ? Sans doute. Il serait plus facile d'écrire que tous les politiques, sans exception, gagnent trop. Mais si c'est vrai pour certains (voire pour un nombre non négligeable par le passé), ce n'est pas le cas de tous, certainement quand ils ne cumulent pas. Cela aussi il faut pouvoir le dire. N'en déplaise aux populistes...